

# Analyse & Scoring du CV

cmjbic86p00000ip56kq01tqk-1766067904141-C-1. Architecte coordinateur-John KP RY...

---

## - Expérience du bureau d'études (poids 10%)

Le bureau d'études est en pratique la structure portée par l'architecte indépendant (SÉA suarl). Le CV présente un portefeuille très riche de projets hospitaliers et assimilés : hôpital pluridisciplinaire de Gafsa, CHU Roi Salman à Kairouan, hôpitaux régionaux de Sangmélima (Cameroun) et Mopti (Mali), plusieurs hôpitaux en Côte d'Ivoire (CHR de Man, HG San Pedro, Méagui, Danané), réhabilitation et mise à niveau de CHR et HG en Côte d'Ivoire, étude technico-économique du CNHU de Bangui, etc. Ces projets couvrent la conception, les études APS/APD/DAO, la coordination technique et le suivi de chantier, avec des capacités de 100 à 500+ lits, souvent en contexte africain. Le nombre de références similaires est élevé et très pertinent. Légère réserve : le CV est centré sur la personne de l'architecte plus que sur une équipe structurée de bureau d'études pluridisciplinaire, mais en termes d'expérience de missions similaires, le niveau est excellent.

> Score : 9.5 / 10

## - Approche technique et méthodologie (poids 10%)

Le document est un CV et non une note méthodologique dédiée, mais il permet d'inférer une approche technique structurée : maîtrise des différentes phases (diagnostic, relevés, APS, APD, DAO/DCE, plans d'exécution, synthèse tous corps d'état), coordination avec les ingénieurs (structures, lots spéciaux, CVC, électricité), assistance à la passation des marchés et suivi de chantier (réunions, rapports, attachements, décomptes). L'architecte a une expérience récurrente sur des projets hospitaliers complexes, ce qui suppose une bonne compréhension des objectifs fonctionnels (flux, circuits propres/sales, blocs opératoires, imagerie, réanimation, etc.). Toutefois, le CV ne détaille pas explicitement une méthodologie spécifique pour la mission visée ni une analyse des TDR : il s'agit d'éléments factuels d'expérience, pas d'une approche projet formalisée. D'où une très bonne note mais pas maximale.

> Score : 8.0 / 10

## - Plan de travail (poids 5%)

Aucun planning détaillé, jalons ou organisation temporelle spécifique à la mission n'apparaissent dans le CV. On voit qu'il a géré des projets avec des phases étalées sur plusieurs années (par ex. 2008–2014, 2007–2014, 2016–2022), ce qui montre une capacité à suivre des projets longs et phasés, mais cela reste implicite. Il n'y a pas de description de plan de travail type (séquençage des études, validation avec le maître d'ouvrage, gestion des interfaces, etc.). Le critère est donc peu renseigné par ce CV seul, d'où une note faible mais non nulle, car l'expérience laisse supposer une capacité réelle à structurer un planning.

> Score : 2.0 / 5

### **- Organisation de l'équipe et dispositif de gestion (poids 5%)**

Le CV décrit surtout le rôle personnel de l'architecte-chef de projet et mentionne qu'il anime et coordonne des équipes techniques (ingénieurs, techniciens) et tous corps d'état sur de nombreux projets. On comprend qu'il a une expérience de pilotage (réunions de chantier, coordination des lots, synthèse architecturale et technique, assistance à la passation des marchés). En revanche, il n'y a pas de description d'une organisation d'équipe projet complète pour la mission (organigramme, rôles des autres experts, circuits de validation, gestion des risques, etc.). Le dispositif de gestion reste implicite et centré sur sa personne. D'où une note modérée.

**> Score : 1.8 / 5**

### **- Architecte coordinateur – Diplôme et expérience (poids 10%)**

Les exigences sont pleinement satisfaites et dépassées : diplôme d'Architecte DPLG (niveau bac+5, voire plus avec le cursus complet), plus de 25 ans d'expérience professionnelle, dont une part très importante en conception et maîtrise d'œuvre hospitalière. Les projets listés sont nombreux, variés et de grande envergure (hôpitaux régionaux, CHU, réhabilitations lourdes, extensions, études technico-économiques) en Afrique (Tunisie, Cameroun, Mali, Côte d'Ivoire, RCA, etc.). Il a assumé systématiquement le rôle d'architecte-chef de projet, avec responsabilités de conception, coordination technique, DAO, assistance à la passation des marchés et suivi de chantier. Le nombre de projets similaires est élevé et très pertinent. Adéquation parfaite avec le profil d'architecte coordinateur attendu.

**> Score : 10.0 / 10**

### **- Programmiste – Diplôme et expérience (poids 7%)**

Le CV ne présente pas un profil de programmiste distinct (médecin, ingénieur ou spécialiste en programmation hospitalière). L'architecte a toutefois réalisé des tâches proches de la programmation : étude de la situation actuelle et des besoins, révision de programmes fonctionnels, élaboration de plans directeurs, études technico-économiques (CNHU Bangui), définition de plans masse en fonction des programmes médicaux. Cela montre une bonne sensibilité à la programmation fonctionnelle, mais ce n'est pas son cœur de métier et il n'y a pas de diplôme ou titre spécifique de programmiste. En l'absence d'un expert dédié, le critère est partiellement couvert par l'expérience de l'architecte, d'où une note faible à moyenne.

**> Score : 2.1 / 7**

### **- Ingénieur génie civil – Diplôme et expérience (poids 7%)**

Aucun ingénieur génie civil n'est identifié dans le CV. L'architecte mentionne la coordination avec les ingénieurs structures et la participation à la rédaction des pièces techniques (CCTP, BPU, etc.) ainsi que la synthèse tous lots, mais cela ne remplace pas la présence d'un ingénieur structures bac+5 avec 10 ans d'expérience. Le critère, tel que défini, vise un profil d'ingénieur dédié, qui n'apparaît pas. On peut créditer une très légère couverture indirecte via la coordination et l'expérience sur de nombreux projets, mais le cœur du critère n'est pas satisfait.

**> Score : 1.4 / 7**

### **- Ingénieur biomédical – Diplôme et expérience (poids 4%)**

Le CV ne mentionne aucun ingénieur biomédical ni diplôme en ingénierie biomédicale. L'architecte a travaillé sur de nombreux hôpitaux avec équipements lourds (imagerie, blocs opératoires, réanimation, laboratoires, etc.), ce qui implique une coordination avec des spécialistes biomédicaux, mais ces profils ne sont pas décrits. Il n'y a pas de preuve directe de compétences en définition des besoins biomédicaux ou en intégration détaillée des équipements au-delà de la coordination générale. Le critère est donc très peu couvert par ce seul CV.

**> Score : 0.4 / 4**

### **- Ingénieur électricien – Diplôme et expérience (poids 4%)**

Aucun ingénieur électricien n'est présenté. Le CV montre que l'architecte coordonne les lots techniques et rédige/coordonne des DAO incluant les lots spéciaux, ce qui suppose un travail avec des ingénieurs électriciens (MT/BT, éclairage, sécurité incendie, courants faibles) sur des hôpitaux et bâtiments complexes. Cependant, aucun profil ni diplôme spécifique n'est détaillé. La couverture du critère est donc indirecte et très partielle.

**> Score : 0.6 / 4**

### **- Ingénieur fluides et gaz médicaux / CVC – Diplôme et expérience (poids 4%)**

Le CV ne présente pas d'ingénieur spécialisé en CVC ou fluides médicaux. L'architecte mentionne la coordination des lots spéciaux, la synthèse tous corps d'état et le travail avec des bureaux d'études techniques (par ex. ACCELEA, AUDITHERM) sur des projets incluant climatisation, traitement d'air, sécurité incendie, etc. Cela montre qu'il a l'habitude de travailler avec des spécialistes CVC/fluides, mais ces experts ne sont pas identifiés ni qualifiés dans le document. Le critère, qui exige un profil dédié avec expérience hospitalière, est donc très peu renseigné.

**> Score : 0.6 / 4**

### **- Ingénieur VRD – Diplôme et expérience (poids 4%)**

Aucun ingénieur VRD n'est explicitement mentionné. Sur plusieurs projets hospitaliers et industriels, la présence de VRD (voies, réseaux, assainissement, aménagements extérieurs) est implicite, et l'architecte coordonne les études tous lots. Néanmoins, le critère vise un ingénieur VRD identifié avec au moins 5 ans d'expérience, ce qui n'apparaît pas dans le CV. La couverture est donc indirecte et limitée.

**> Score : 0.6 / 4**

### **- Spécialiste passation des marchés – Diplôme et expérience (poids 4%)**

Le CV montre une expérience significative en assistance à la passation des marchés de travaux : rédaction des DAO (BPU, CCAP, CCTP, CCAO), assistance au maître d'ouvrage pour le dépouillement des offres et l'adjudication, assistance à l'évaluation des offres techniques, participation aux visites préalables, optimisation des DAO en fonction des contraintes budgétaires. Ces tâches sont récurrentes sur plusieurs projets hospitaliers et autres. Cependant, il ne s'agit pas d'un spécialiste marchés publics identifié avec un diplôme ou une fonction dédiée ; ce sont des compétences intégrées au rôle d'architecte-chef de projet. Le critère est donc partiellement satisfait par l'expérience, mais pas par la présence d'un expert spécialisé distinct.

**> Score : 1.4 / 4**

### **- Expert environnement – Diplôme et expérience (poids 2%)**

Aucun profil d'expert environnement n'est mentionné, ni diplôme ni expérience explicite en études d'impact environnemental, PGES, gestion des déchets hospitaliers, etc. Les projets hospitaliers et industriels réalisés ont nécessairement des enjeux environnementaux, mais le CV ne documente pas de rôle spécifique dans ce domaine. On peut supposer une prise en compte minimale via les normes de construction et la coordination technique, mais cela reste non démontré. Le critère est quasiment non couvert.

**> Score : 0.1 / 2**

### **- Expert confort thermique et acoustique – Diplôme et expérience (poids 3%)**

Le CV ne présente pas d'expert dédié en confort thermique ou acoustique. Les projets hospitaliers, tertiaires et industriels réalisés impliquent forcément des considérations de confort thermique, de climatisation et d'acoustique (notamment pour les hôpitaux, centres d'appels, bureaux), mais ces aspects sont traités via la coordination des lots techniques et non par un spécialiste identifié. Aucune formation ou référence spécifique en acoustique ou confort thermique n'est indiquée. Le critère est donc très peu satisfait.

**> Score : 0.3 / 3**

### **- Participation de ressortissants mauritaniens au personnel clé (poids 5%)**

Le CV concerne un architecte de nationalité française, inscrit à l'Ordre des Architectes Tunisiens. Il mentionne une expérience en Mauritanie mais ne fait état d'aucun personnel clé mauritanien dans l'équipe. Aucune autre ressource n'est listée. En l'absence totale de ressortissants mauritaniens identifiés parmi le personnel clé, le critère n'est pas rempli.

**> Score : 0.0 / 5**

---

## **\* Score final : 38.75 / 100**

*> Le CV de John K.P. Ryan présente un architecte coordinateur extrêmement solide pour des projets hospitaliers : formation adéquate, plus de 25 ans d'expérience, un grand nombre de références hospitalières en Afrique (conception, études complètes, DAO, coordination technique, suivi de chantier) et une bonne maîtrise du contexte francophone et africain. Sur le volet strictement « architecte coordinateur », l'adéquation avec les TDR est excellente. En revanche, ce document ne décrit pas une équipe pluridisciplinaire complète : aucun profils dédiés en génie civil, biomédical, électricité, CVC/fluides médicaux, VRD, environnement, confort thermique/acoustique ou programmiste ne sont explicitement présentés. L'expérience de passation des marchés est bien couverte mais intégrée au rôle de l'architecte plutôt qu'à un spécialiste distinct. Enfin, aucun ressortissant mauritanien n'est identifié parmi le personnel clé. Pour une offre globale, il serait nécessaire de compléter ce CV par ceux des autres experts requis et par une note méthodologique détaillant l'organisation de l'équipe, le plan de travail et la méthodologie spécifique à la mission.*